

# Introduction

Christine BARD

Sur l'histoire des femmes en général, les outils de recherche sont rares<sup>1</sup>, sur le féminisme encore plus<sup>2</sup>. C'est pourquoi l'association Archives du féminisme a réalisé ce guide des sources documentaires, en donnant une large extension au mot « féminisme » afin de répondre plus sûrement aux curiosités variées du public.

## Le souci des archives féministes ne date pas d'aujourd'hui

Sans les efforts d'une poignée de militantes féministes du début du xx<sup>e</sup> siècle, notre documentation serait aujourd'hui très gravement lacunaire et unilatérale. La première archiviste connue du mouvement féministe est Eliska Vincent, qui légua, à sa mort, en 1914, sa bibliothèque au Musée social en espérant qu'il créât un Institut féministe pour son million de fiches et de dossiers, notamment sur les Communardes<sup>3</sup>. Le Musée social constitua une Section d'études féminines en 1916 mais refusa les archives, qui disparurent<sup>4</sup>. Marguerite Durand, exécutrice testamentaire d'Eliska Vincent, s'en souviendra. Elle commença dès 1897 son fonds d'archives avec la documentation liée à *La Fronde*, le quotidien qu'elle dirigea, puis constitua une véritable bibliothèque associée à une collection de différents fonds d'archives qu'elle eut la prudence de confier à la Ville de Paris. C'est dans sa bibliothèque, perchée sous les combles de la mairie du V<sup>e</sup> arrondissement, qu'elle mourut en 1936.

---

1. Françoise Thébaud (dir.), *Pas d'histoire sans elles. Ressources pour la recherche et l'enseignement en histoire des femmes et du genre*, Orléans, Association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre – Mnémosyne, Centre régional de documentation pédagogique de l'académie d'Orléans-Tours (Scéren), 2004 et Annick Tillier (coord.), *Des sources pour l'histoire des femmes. Guide*, Bibliothèque nationale de France, 2004.

2. Un seul guide sur la France, limité sur le plan chronologique : Françoise Blum, Colette Chambelland et Michel Dreyfus, « Mouvements de femmes (1919-1940). Guide des sources documentaires », *Vie sociale*, n° 11-12, octobre-novembre 1984, p. 508-653. Il existe un guide récent sur les archives belges, bien fait. Ce type de guide existe dans de nombreux pays, avec des choix plus ou moins restrictifs. Exemple : la Nouvelle-Zélande n'a recensé que les archives des organisations de femmes (guide publié par Alexander Turnbull Library – National Library of New Zealand, 1993).

3. Christine Bard, « Les gardiennes de la mémoire », *Les Filles de Marianne*, Fayard, 1995, p. 428-433.

4. Françoise Blum et Janet Horne, « Féminisme et Musée Social : 1916-1939. La Section d'études féminines du Musée Social », *Vie sociale*, n° 8-9, août-septembre 1988.

À la même époque, Marie-Louise Bouglé, sténo-dactylo et membre de plusieurs associations féministes et pacifistes, conservait avec la même passion les traces de l'activité féminine du présent et du passé. Elle ouvrit en 1926 sa bibliothèque dans une petite chambre de la rue des Messageries, rendant accessibles 10 000 volumes sur les femmes et le féminisme et des centaines de dossiers thématiques de coupures de presse. Elle y accueillait le public en soirée uniquement, lorsqu'elle rentrait du travail. Ses amies virent sa mort prématurée, à 53 ans, en 1936, comme le résultat de trop lourds sacrifices pour cette passion dévorante de la collection et de la bibliophilie : « J'ai deux passions au monde », expliquait-elle, « les livres parce qu'ils embellissent la vie et rendent meilleurs ; le féminisme, parce qu'il est une religion en marche et qu'un jour, il rendra à ses sœurs opprimées la place qu'elles méritent dans ce monde<sup>5</sup> ». Après des hésitations (Bibliothèque nationale, bibliothèque de l'École normale supérieure), la documentation rejoignit les fonds de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris.

Nous ignorons ce qu'est devenue la bibliothèque de Marbel, organisée avec le concours de l'Union fraternelle des femmes, dès 1901, et installée dans une maisonnette du XIII<sup>e</sup> arrondissement. Disparue aussi, la bibliothèque « féminine et féministe » de M<sup>me</sup> Chulliat, 55, rue de Seine, où se réunissaient les habituées, le dimanche, pour le thé et pour des conférences, qui périclita en 1936 faute d'argent. On mesure le caractère exceptionnel de la bibliothèque Marguerite Durand (BMD) qui obtint une reconnaissance officielle par un vote du conseil municipal de Paris le 31 décembre 1931 : « Cette bibliothèque offre un intérêt primordial par le caractère souvent unique des pièces qu'elle comporte pour l'étude et le développement du mouvement féministe<sup>6</sup>. » D'autres féministes conservaient leur documentation : Hélène Brion (aujourd'hui à l'Institut français d'histoire sociale) et Gabrielle Duchêne (aujourd'hui à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine de Nanterre).

Malgré ces efforts, la transmission fut dans une large mesure un échec. La mémoire s'éteignit. Les tumultueuses années 1930, puis la guerre créèrent une césure profonde. La BMD est le seul vestige du féminisme de la première vague, amputée de dossiers qui intéressèrent l'Occupant. Elle vivota jusque dans les années 1970, lorsque la demande documentaire resurgit avec le nouveau mouvement des femmes.

## Les origines militantes de l'histoire du féminisme

Dès son origine, l'histoire du féminisme s'inscrit dans une perspective militante. Léon Abensour, son meilleur spécialiste au début du xx<sup>e</sup> siècle, était membre de l'Union française pour le suffrage des femmes<sup>7</sup>. En 1926, Marguerite

5. René Barotte, « Dans un quartier retiré de Paris, Marie Bouglé a créé un centre important de documentation féministe » : origine de la coupure non précisée, dossier BMD. En 1932, elle déménagea au 13, rue du Moulin-de-la-Pointe (XIII<sup>e</sup> arrondissement).

6. *Bulletin municipal officiel*, 17 janvier 1932.

7. Cf. *Histoire générale du féminisme des origines à nos jours*, Paris, Delagrave, 1921, réimpr. Genève,

Thibert soutint sa thèse sur les saint-simoniennes<sup>8</sup>, un choix de sujet tout naturel pour cette jeune militante socialiste et féministe qui poursuit sa carrière au sein du Bureau international du Travail, où elle défendit l'emploi des femmes pendant la crise économique des années 1930.

Le réveil féministe des années 1970 présenta les mêmes caractéristiques. Pour le légitimer dans les organisations de gauche et d'extrême gauche, il fallut mettre au jour la construction par les socialistes, au tournant du xx<sup>e</sup> siècle, de la notion de « féminisme bourgeois<sup>9</sup> ». C'est parce que son militantisme l'avait immergée dans ce débat que Françoise Picq fouilla une histoire trouble et méconnue, enfouie sous les versions officielles de l'historiographie de gauche qui préférerait, au chapitre « Femmes », édifier les masses avec sa petite mythologie du 8 mars<sup>10</sup>. Lorsqu'elle publia un ouvrage sur le féminisme français de la première vague, l'objectif d'Huguette Bouchardeau, dirigeante du Parti Socialiste Unifié, et féministe de longue date, était militant<sup>11</sup>. On lui doit d'ailleurs les précieuses rééditions de la collection « Mémoire des femmes », chez Syros. Les éditrices féministes (éditions des femmes, Tierce dès les années 1970, puis Côté-femmes dans les années 1990) soutinrent les publications<sup>12</sup>, la grande référence restant, pour longtemps, l'*Histoire du féminisme des origines à nos jours*, de Maïté Albistur et Daniel Armogathe. À cette synthèse, on ne peut reprocher certaines erreurs ou oublis car elle était pionnière et elle reste une lecture utile pour aller à la découverte de ce combat.

Dès la fin des années 1970, les premiers travaux menés dans un cadre universitaire aboutirent. La plupart étaient dirigés par Michelle Perrot, professeure à Jussieu (université Paris VII), où son séminaire attirait de nombreuses étudiantes et militantes françaises et étrangères<sup>13</sup>. À Saint-Denis (université Paris VIII), Madeleine Rebérioux drainait des étudiantes dont l'engagement féministe restait davantage marqué par le dialogue avec le marxisme, Michelle Perrot, elle aussi spécialiste d'histoire ouvrière, se situant plus dans le courant de la « deuxième gauche » cédétiste. Foucauldienne, elle soutint des recherches hétérodoxes, comme la thèse de Marie-Jo Bonnet sur l'histoire des relations amoureuses entre les femmes, du xvi<sup>e</sup> siècle à nos jours. À Nanterre, Anne-Marie Sohn, dont la thèse portait sur les Groupes féministes de l'enseignement laïque, à Toulouse, Marie-France Brive, travaillant sous la direction de Rolande Trémépé, qui devenait la première titulaire (1984) du seul poste universitaire français sur l'histoire des

---

Slatkine, 1979 ; *La Femme et le féminisme avant la Révolution*, Paris, Leroux, 1923 et *Le Problème féministe : un cas d'aspiration collective vers l'égalité*, Paris, Radot, 1927.

8. *Le Féminisme et le socialisme français de 1830 à 1850*, thèse de lettres, Paris, Giard, 1926.

9. Françoise Picq, « Qu'est-ce que le "féminisme bourgeois ?" », *Stratégies des femmes*, Paris, Tierce, 1984, p. 391-406.

10. Cf. Françoise Picq, *Libération des femmes. Les années-mouvement*, Paris, Seuil, 1993.

11. Huguette Bouchardeau, *Pas d'histoire les femmes !*, Paris, Syros, 1977.

12. Cf. Bibia Pavard, *Les Éditions des femmes. Histoire des premières années 1972-1979*, préface de Jean-François Sirinelli, L'Harmattan, 2005. Sur Tierce, voir Liliane Kandel, « Une édition féministe est-elle possible ? », en ligne sur le site d'Archives du féminisme (<http://bu.univ-angers.fr/ARCHFEM/kandel.htm>).

13. CEDREF, *Vingt-cinq ans d'études féministes. L'expérience Jussieu*, Publications universitaires Denis-Diderot, 2001.

femmes<sup>14</sup>, Michèle Riot-Sarcey, Eleni Varikas, Christine Planté : de fortes individualités s'affirmaient. On ne peut parler d'une école organisée, mais toutes partageaient l'idée qu'il fallait travailler *avec* et non *sur* les féministes (comme le montre par exemple la publication du *Planning familial* sur son histoire, pour ses 25 ans, en 1982). Au cours des années 1980, les études féministes s'organisèrent en France, se structurèrent en associations et gagnèrent en autonomie par rapport au mouvement militant<sup>15</sup>.

Le besoin d'identification des historiennes et de leurs lectrices éclairait le choix des périodes, des personnalités et des mouvements les plus étudiés : le caractère pionnier, l'engagement révolutionnaire, de préférence double (ouvrier et féministe), attiraient irrésistiblement et laissaient dans l'ombre les trop pâles figures du féminisme réformiste et les périodes « grises » de l'histoire... Significativement, ce fut à la fin des années 1980 et au début des années 1990 que des thèses d'histoire abordèrent les sujets mal aimés des années 1970. Ainsi, le féminisme de l'entre-deux-guerres, des années 1950 ou encore les droits des mères, défrichés par une nouvelle génération d'historiennes qui n'avaient pas connu les années 1968<sup>16</sup>.

Les enjeux politiques du moment surdéterminent l'histoire du féminisme et peuvent conduire à des anachronismes, des jugements de valeur, des visions tronquées ou partiales<sup>17</sup>. Les règles du métier d'historien étaient parfois bousculées. Ainsi, l'usage courant du prénom (en France) pour désigner les militantes défuntes trahissait une familiarité troublante, et prolongeait, dans l'historiographie, les pratiques de l'écriture féministe des années 1970 : les articles signés du seul prénom comme signe de sororité et d'égalité, le refus du patronyme patriarcal (si l'on risque cette redondance). Hélène Brion, déjà, au début du xx<sup>e</sup> siècle, avait décidé de classer les notices biographiques de son *Encyclopédie féministe* par ordre alphabétique des prénoms. Cette pratique, raréfiée aujourd'hui, a sans doute influencé la réception de ces ouvrages et les a sans doute privés d'un statut égal à celui des hommes dans le récit historique.

Où en sommes-nous aujourd'hui? La transmission se fait de plus en plus dans un cadre universitaire grâce au développement (hélas encore très insuffisant) des études sur les femmes et le genre. L'histoire du féminisme, désormais balisée par

14. Irène Corradin et Jacqueline Martin (dir.), *Les Femmes, sujets d'histoire. À la mémoire de Marie-France Brive*, Presses universitaires du Mirail, 1999.

15. Rose-Marie Lagrave, « Recherches féministes ou recherches sur les femmes? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 83, juin 1990, p. 27-39.

16. Laurence Klejman, Florence Rochefort, thèse sur le féminisme en France de 1868 à 1914, sous la direction de Michelle Perrot, Université de Paris VII, 1987 (*L'Égalité en marche. Le féminisme sous la III<sup>e</sup> République*, Paris, Presses de la FNSP/Des femmes, 1989); Christine Bard, *Les Féminismes en France 1914-1940. Vers l'intégration des femmes dans la Cité*, université Paris VII, 1993 (*Les Filles de Marianne*, Paris, Fayard, 1995); Anne Cova, *Droits des femmes et protection de la maternité en France 1892-1939*, thèse, Florence, Institut universitaire européen, 1994 (*Maternité et droits des femmes en France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Anthropos, 1997) et Sylvie Chaperon, *Le Creux de la vague. Mouvements féminins et féminismes, 1945-1970*, thèse, Florence, Institut universitaire européen, 1996 (*Les Années Beauvoir*, Paris, Fayard, 2000).

17. Geneviève Fraïsse, « Singularité féministe. Historiographie critique de l'histoire du féminisme en France », Michelle Perrot (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible?*, Paris, Rivages, 1984, p. 189-204.

quelques thèses et un certain nombre de publications, reste un champ fertile, ouvert à bien des explorations, à des découvertes, à de nouveaux questionnements. La raison d'être de l'association Archives du féminisme est de rendre possibles ces futures recherches qui ne se renouvelleront vraiment qu'au contact des sources.

## Problèmes de définition

Si les spécialistes peuvent longuement débattre du sens précis à donner au mot « féminisme » et ont tendance à en restreindre la portée, en revanche, les profanes adoptent spontanément un sens très vaste. Il nous paraît opportun de prendre en compte ces contours indéfinis et de ne pas imposer notre définition.

« Féministe » apparaît en français en 1872 (et non en 1837, fausse attribution du néologisme à Charles Fourier)<sup>18</sup>. C'est Alexandre Dumas fils, l'auteur de la *Dame aux camélias*, qui l'employa dans un pamphlet légitimant le meurtre de la femme adultère par son mari : *L'Homme-femme. Réponse à M. Henri d'Ideville* (Paris, Michel Lévy frères, 1872, page 91 : « *Les féministes*, passez-moi ce néologisme... »). Mais dès la Révolution, des femmes et des hommes réclamèrent l'égalité des sexes dans différents domaines : l'éducation, la citoyenneté, le travail, la famille, etc. L'expression « droits des femmes », déjà employée par Olympe de Gouges (*Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, 1791), peut être tenue pour synonyme de « féminisme ». Il nous a semblé juste de commencer le repérage des sources à partir de 1789, puisque la notion de droits de l'Homme est au fondement du féminisme moderne (même si le mot ne devient usuel qu'un siècle plus tard). Certes le « féminisme » exista sous d'autres formes entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, mais sur la période moderne, la très active SIEFAR (Société internationale d'étude des femmes de l'Ancien Régime) apporte d'utiles renseignements pour la recherche sur son site Internet.

Le XIX<sup>e</sup> siècle vit se développer un mouvement d'« émancipation » des femmes et le XX<sup>e</sup> siècle, après mai 68, un mouvement de « libération » : les grandes lignes de cette évolution ne doivent pas masquer des formes plus modérées de féminisme, agissant pour la « dignité » ou encore la « promotion » des femmes.

Le féminisme a une dimension collective forte. La forme associative est fréquente (avec statuts ou non). Certaines associations ne se déclarent pas féministes (soit parce que le mot n'est pas encore employé, soit parce qu'elles veulent l'éviter, soit parce qu'elles se donnent une vocation générale, etc.) mais peuvent pourtant être considérées comme féministes. Notons que toutes les associations féminines sont confrontées au féminisme, et que beaucoup s'associent à des luttes en faveur des droits des femmes. L'associationnisme féminin a *de facto* une dimension féministe. Par ailleurs, les associations mixtes sont nombreuses à être impliquées dans le combat féministe (exemple : Ligue des droits de l'homme). Il ne faut pas écarter d'emblée des associations exclusivement masculines qui

18. Karen Offen, « Sur l'origine des mots "féminisme" et "féministe" », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 34, n° 3, 1987, p. 492-496.

peuvent avoir pris position sur les droits des femmes (comme le Grand Orient de France, la Ligue d'électeurs pour le suffrage des femmes, etc.). Et puis les partis et les syndicats jouent un rôle, plus ou moins important selon les époques. En leur sein, ils disposent parfois de structures spécifiques diversement appelées, avec des intitulés insistant soit sur le féminin, soit sur le féminisme.

Le féminisme, mouvement à la fois politique, social et culturel, renvoie à de nombreux thèmes : éducation, sports et loisirs, sexualité, études, social, économique, travail professionnel, justice, guerre et paix, international, politique, famille, culture, droits civils, nature-environnement-écologie, croyances-spiritualité, représentations et présence symbolique des femmes, enfance et jeunesse, cadre de vie-urbanisme-logement-transport, sociabilités-rencontres... Certains thèmes s'inscrivent pleinement dans l'histoire du féminisme (comme : « Journée des femmes (8 mars) » ou encore « Droit de vote / suffragisme / suffragettes »), tandis que d'autres reflètent seulement des centres d'intérêt ou des préoccupations fréquentes chez les féministes, ou chez certaines personnalités féministes.

L'histoire du féminisme s'écrit encore dans un cadre national presque impensé tant il paraît évident. L'internationalisme ou, à tout le moins, le multinational, sont pourtant d'une importance cruciale pour comprendre l'orientation des associations, la circulation des militantes et des idées. Ce qui était vrai de la première vague<sup>19</sup> le reste pour la seconde. Le guide des sources, sans être complet sur ce point, invite à découvrir des archives d'associations internationales, notamment à Bruxelles<sup>20</sup> et à Amsterdam...

### Archives publiques / Archives privées

Les archives sur le féminisme sont, pour l'essentiel, des archives privées (qui gardent ce statut même quand elles sont confiées à des archives publiques)<sup>21</sup>. Elles appartiennent soit à des personnes, soit à des associations (la confusion entre les deux étant source de problèmes et souvent de pertes). La nature même de ces archives rend un guide nécessaire puisque l'on ne peut espérer aucune centralisation. Les archives ne sont souvent que le reflet de leur champ d'activité d'origine et le féminisme n'a jamais été un mouvement uni parlant d'une seule voix ! Si l'on peut s'efforcer de suivre la trace d'associations ayant pignon sur rue et statuts loi de 1901 en préfecture, il est plus compliqué et parfois impossible de retrouver l'informel. Ainsi, les années « MLF » subissent une déformation inévitable lors de leur pétrification archivistique, ne serait-ce qu'en raison de la grande importance donnée alors à l'oral. Notons que le refus de garder une trace et donc de figer un moment est en soi une information digne d'intérêt pour

19. Leila J. Rupp, *Worlds of Women. The Making of an International Women's Movement*, Princeton University Press, 1997.

20. Les archives du Conseil international des femmes qui étaient en France sont parties à Bruxelles, au Centre d'histoire des femmes (CARHIF). La première étude menée à partir de ces archives vient de paraître, sous la direction d'Éliane Gubin, Leen Van Molle, *Des femmes qui changent le monde. Histoire du Conseil international des femmes 1888-1998*, Bruxelles, Racine, 2005.

21. Cf. Françoise Hildesheimer, *Les Archives privées. Le traitement des archives personnelles, familiales et associatives*, Christian, 2000.

comprendre la nature d'un mouvement. Ne peut-on y voir un refus inconscient de la transmission ? Heureusement, toutes les militantes actives dans les années 1970 n'ont pas réagi ainsi et celles qui ont thésaurisé chez elles commencent à donner leurs archives.

Les archives privées restant dans un cadre privé posent plusieurs problèmes. D'abord, il est difficile de connaître leur existence. Elles peuvent être fermées à toute consultation ou bien ouvertes mais « à la tête de la cliente »... laquelle, possiblement indélicate ou distraite, oubliera de rendre des documents empruntés... Garder le monopole de la consultation : telle est la tendance naturelle des organisations qui voudraient, en contrôlant l'accès à leurs archives, maîtriser leur image et acheter leur place sous le soleil de Clio. Pourtant cette fermeture est souvent un mauvais calcul, qui laisse le champ libre aux fantasmes des détracteurs et encourage l'indifférence des historiens. Si l'on ne veut pas d'une approche communautarisée de l'histoire (la Bretagne par les Bretons, les femmes par les femmes), alors, il faut s'insurger contre toute « conception souverainiste de l'archive<sup>22</sup> ». Les archives en mains privées ne peuvent donc être systématiquement signalées dans ce guide. En revanche, le présent ouvrage apporte beaucoup à la connaissance des fonds privés qui, une fois déposés, donnés ou légués, sont consultables.

Les archives publiques n'ignorent pas totalement le féminisme. Leur apport majeur découle de la surveillance policière des activités militantes (suffragisme, néo-malthusianisme, syndicalisme féminin et grèves de femmes ou mixtes pour des revendications liées aux femmes...). Pour la première vague, car il est trop tôt encore pour la seconde. On retrouve aussi la trace du « féminisme d'État » au niveau national, depuis le milieu des années 1960, dont le dispositif s'étoffe dans les années suivantes, avec la naissance du secrétariat d'État à la Condition féminine en 1974 et les déléguées régionales aux droits des femmes, puis les chargées de mission départementales, sans oublier les centres d'informations sur les droits des femmes (constitués à la fin des années 1970).

## Les fonds audiovisuels et les sources orales

Les sources audiovisuelles sont des sources majeures pour écrire l'histoire contemporaine du féminisme. On pense au documentaire militant dès les années soixante-dix, mais aussi à la fiction engagée, au film expérimental, très prisé dans les festivals de films de femmes<sup>23</sup> : il s'agit là de sources à caractère artistique (commercialisées ou diffusées, et soumises au dépôt légal) et pas à proprement parler d'archives, mais ces films sont entourés d'archives. Le Festival international de films de femmes de Créteil depuis plus de vingt ans engrange des archives papier et audiovisuelles sur ces « à-côtés » du cinéma : interviews de réalisatrices, débats avec le public, organisation de prix, réactions médiatiques, etc. Des

22. Expression employée par Élisabeth Roudinesco à propos des archives de l'International Psychoanalytical Association dans *L'Analyse, l'archive*, BnF, 2001, p. 13.

23. Ce domaine est encore peu connu en France. Pour la bibliographie, voir Ginette Vincendeau et Bérénice Reynaud, *Vingt ans de théories féministes sur le cinéma*, n° spécial de *CinémAction*, n° 67, 1998.



sources majeures restent inexploitées parce qu'elles sont trop peu connues (BnF) et difficiles d'accès : archives à la Maison des Arts de Créteil ou collections du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir qui a produit de nombreux films dans une optique féministe.

Ce guide inclut donc l'audiovisuel, dont la séparation d'avec l'écrit et l'imprimé a pour effet de prolonger sa marginalisation chez les historiens. Cela supposait un travail de repérage des ressources, qui a commencé à la BnF, à l'INA et au CNC, qui n'ont pas de « collections » féministes. L'association a fait le point sur l'état des connaissances lors d'un colloque, « Des sources audiovisuelles pour l'histoire du féminisme », qu'elle a organisé à la BnF le 20 novembre 2004.

En revanche, tout reste à faire sur le patrimoine radiophonique (exceptions faites des archives de Ménie Grégoire, animatrice d'une célèbre émission sur RTL, déposées à Tours, et de Nelly Trumel, réalisatrice de l'émission Femmes libres sur Radio libertaire depuis vingt ans dont les centaines de cassettes ont été sauvegardées à Angers). La télévision est également restée hors de notre portée, pour cette première édition du Guide.

### **Le maître d'œuvre : *Archives du féminisme***

L'association *Archives du féminisme* et le Centre des Archives du féminisme sont nés au printemps 2000, à l'occasion de la découverte d'un fonds « Cécile Brunshvicg » revenu de Moscou. L'historien Marc Olivier Baruch, arrière-petit-fils de cette suffragiste de toute première importance qui fut aussi sous-secrétaire d'État dans le gouvernement de Front populaire, cherchait un lieu de conservation adapté. La bibliothèque Marguerite Durand manquait de place en magasin et de personnel. C'est à Angers que ce fonds arriva. Le site présentait plusieurs avantages, outre la douceur de son climat : une belle et spacieuse bibliothèque universitaire, ayant déjà des fonds spécialisés, et une formation en archivistique permettant à des étudiants de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année de faire des travaux de classement et d'inventaires selon les règles de l'art. La première réalisation de l'association fut donc la création d'un Centre spécialisé au sein de l'université d'Angers. Ce dernier ne possède pas nécessairement les archives (parfois simplement déposées par leurs propriétaires ou par l'association). Mais sa structure pérenne rassure et son lien avec la recherche et l'enseignement est un élément positif du dispositif. De son côté, l'association apporte ce qui manque à l'institution, l'âme militante et l'esprit d'initiative, indispensables en raison de la nature des archives recherchées et très souvent des convictions de leurs propriétaires, qui aiment savoir que leurs archives sont « entre de bonnes mains », compétentes pour l'archivistique, mais aussi motivées par la valorisation des fonds déposés.

Alors que l'on sentait déjà un frémissement du côté des archives – il s'agit aujourd'hui d'une clameur pour obtenir plus de moyens et sauver, dans tous les domaines, des archives privées – il « fallait » que quelque chose se passe du côté féministe. À l'heure du « devoir de mémoire » omniprésent, on pouvait découvrir, en 1997-1998, à l'occasion de l'enquête orale d'Élodie-Cécile Marrel auprès des militantes féministes d'Angers actives entre les années 1960 et 1980



une perte mémorielle considérable<sup>24</sup>. Ce fut un constat attristant qui pouvait être, entre autres, expliqué par l'absence totale de sollicitation de leur mémoire militante, ce passé, peu valorisé, n'intéressant (à première vue) plus personne. Les spécialistes de l'histoire peuvent contribuer à la préservation des sources orales ou écrites en amont, au cours de leurs recherches ou dans le cadre d'une prospection organisée, et en aval, pour aider dans les classements et les inventaires (qui supposent une culture historique) et surtout, dans l'exploitation des archives, la sélection des documents à numériser, à microfilmer...

Une association loi 1901 apparaissait donc comme la condition de l'autonomie par rapport aux institutions et comme un moyen d'atteindre nos objectifs : collecter des archives en créant la confiance auprès de leurs propriétaires, leur permettre, si tel est leur souhait, d'adhérer à l'association. L'autonomie que procure une association donne de la souplesse, et finalement démultiplie les moyens humains et financiers déployés autour des Archives du féminisme. Enfin, l'association constitue un réseau dont le noyau dur est fait d'historiennes du féminisme (en particulier d'anciennes élèves de Michelle Perrot), de bibliothécaires et d'archivistes. Elle permet d'élargir le cercle à des personnes isolées, à des militantes, à des bibliophiles, à des étudiantes à la recherche de contacts, d'informations. La réunion fondatrice a eu lieu à Angers le 24 juin 2000 ; les statuts ont été déposés le 27 juin à la préfecture du Maine-et-Loire (*JO* du 15 juillet 2000). L'inauguration s'est faite le 18 avril 2001, non sans émotion, car, comme le rappelait Geneviève Fraisse, quiconque découvrait comme elle, dans les années 1970, le passé des luttes des femmes était frappé par l'absence ou la rareté des sources, et, bien sûr, par les « silences de l'histoire » (Michelle Perrot) sur le sujet. L'intérêt croissant pour l'histoire des femmes et pour les archives nécessaires à cette histoire montre un progrès très encourageant.

Le moment était propice à cette mobilisation en faveur des archives, comme l'a montré aussi la journée d'études de Christiane Douyère-Demeulenaere aux Archives nationales<sup>25</sup>. En cette année du centenaire de la loi de 1901, Évelyne Diébolt rappelait également, dans le colloque qu'elle a organisé à Paris, l'importance pour l'histoire des femmes de l'étude des associations<sup>26</sup>. Peu après, le CODHOS – collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale – s'est créé, et Archives du féminisme en est devenue membre.

Dans ce domaine des archives féministes, l'Hexagone est en retard. Reffet de la fragilité de son féminisme ? ou de la fragilité de ses mouvements organisés en général ? Effet des difficultés linguistiques qui isolent la France ? En Allemagne, en plus d'une centaine de postes universitaires spécialisés dans l'étude des femmes et du genre, plus d'une cinquantaine d'institutions possèdent des fonds sur le féminisme et organisent depuis vingt ans des rencontres spécialisées. En 1994 a été fondée l'IDA, Association centrale des bibliothèques, des centres de docu-

24. Élodie-Cécile Marrel, *Mémoires et histoire des féminismes (Angers, 1965-1985)*, Centre Henri Aigueperse, 1998.

25. *Des femmes, des associations et des archives*, Paris, 2002.

26. Évelyne Diébolt et Christiane Douyère-Demeulenaere (dir.), *Un siècle de vie associative : quelles opportunités pour les femmes ?*, publié par l'association Femmes et Associations, 2001.

mentation et d'archives germanophones spécialisés lesbiennes et femmes, dont le siège est à Bonn<sup>27</sup>. Des expériences étrangères donnent matière à progresser dans notre travail (l'expérience du CARHIF de Bruxelles, transmise par l'historienne Éliane Gubin et toute son équipe, par exemple).

Le recueil de sources orales va devenir une activité importante de l'association. La cause de « ces voix qui nous viennent du passé » est entendue, depuis longtemps, parmi les spécialistes de l'histoire des femmes<sup>28</sup>. Toute la communauté historienne paraît convaincue, avec les réserves d'usage sur les difficultés inhérentes à l'exploitation de la mémoire<sup>29</sup>. Néanmoins, si le principe en est admis, les mises en application sont encore peu nombreuses et la France marque un retard par rapport aux pays voisins plus friands d'histoire orale des femmes<sup>30</sup>. Comme cela commence à se faire dans les sciences humaines, les archives des enquêtes orales précédemment menées auprès des militantes féministes doivent être préservées, en particulier l'enquête faite par Françoise Picq et Nadja Ringart au début des années 1980 dans le cadre de l'ATP (Action thématique programmée)



*Exposition sur les grandes figures du féminisme à l'initiative de la mairie de Paris sur les grilles du Panthéon pour le 8 mars 2002 [photographie de Christine Bard, Archives du féminisme].*

27. Merci à Ingrid Galster qui nous a fait parvenir cette information.

28. Cf. la journée d'études de Françoise Thébaud, « Histoire orale, histoire des femmes, mémoire des femmes : pratiques et débats d'hier et d'aujourd'hui », université d'Avignon, 15-16 mars 2001, à paraître en 2006.

29. Cf., entre autres, Danièle Voldman (dir.), *La bouche de la vérité? La recherche historique et les sources orales, Cahiers de l'IHTP*, n° 21, novembre 1992. Georgette Elgey, *Les « archives orales », rôle et statut, Avis présenté au Conseil économique et social*, Les éditions des journaux officiels, 2001.

30. Comme le souligne Françoise Thébaud dans sa nouvelle introduction au volume V d'*Histoire des femmes en Occident*, Paris, Perrin/Tempus, 2002, p. 55. La bibliographie française est mince. Citons quand même le n° 12 de Pénélope sur *Mémoires de femmes* (printemps 1985).

« Femmes, féminisme et recherches » du CNRS. Certaines personnalités souvent sollicitées possèdent parfois des doubles des enregistrements. Les témoignages provoqués par l'association seront de préférence filmés, comme Bernard Baissat l'a fait pour le mouvement ouvrier au sein de l'équipe du Maitron (*Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*). Laure Poinot a commencé la série avec la docteure Suzanne Képès, grande figure du Planning familial, filmée une semaine avant son décès, en 2005.

### **Méthode suivie pour la réalisation du guide**

Archisite et historienne, Odile Krakovitch a lancé au sein de l'association le projet de guide des sources dès 2000. Un questionnaire a été élaboré puis envoyé à 350 institutions (essentiellement des archives départementales et des bibliothèques universitaires). Peu de réponses nous sont revenues et le dépouillement a causé une certaine déception. Il est effectivement difficile d'avoir un fort taux de réponse quand les responsables d'établissements sont submergés par des demandes similaires. Par ailleurs, la compréhension du terme « féministe » posait problème. Pris dans un sens limité, il ne peut concerner beaucoup de centres d'archives. Certains établissements au contraire élargissaient la recherche à l'histoire des femmes.

Comment faire mieux ? Nous avons opté pour une définition large du féminisme. Mais le débat sur la pertinence de sa définition est toujours resté ouvert. Dans un sens restrictif, il s'agirait du mouvement d'émancipation des femmes (*i. e.* : une histoire plutôt interne, concernant surtout la sphère politique, et dans laquelle les associations et la presse occupent une place majeure), tandis que dans un sens extensif, il s'agirait de l'histoire de tout ce qui informe sur l'émancipation des femmes : le mouvement féministe, mais aussi les formes politiques (sens large), syndicales, associatives, culturelles de l'émancipation des femmes. Le guide serait ainsi ouvert aux femmes dans la résistance, aux commissions féminines (dans les partis, les syndicats et les associations non féministes) et à des personnalités féministes ou considérées comme telles.

La définition restrictive aurait demandé moins de travail mais n'aurait concerné qu'un petit nombre de spécialistes. Et puis la définition extensive évite une sélection qui aurait été contestable et contestée. Elle peut même indiquer des pistes de recherche nouvelles sur des formes de « féminisme » négligées (par exemple dans le domaine culturel).

L'enquête a donc commencé par un questionnaire diffusé largement auprès des établissements culturels (archives, bibliothèques, musées) et des associations entre 2000 et 2003.

Les questions posées permettaient de décrire avec précision un fonds d'archives ; il était également demandé aux établissements ou associations de fournir les renseignements historiques nécessaires à la compréhension du fonds et à son exploitation pour la recherche : biographie ou historique de l'association ou du service concerné ; contenu et intérêt du fonds. Les réponses recueillies pouvaient ainsi permettre de rédiger des fiches proches de la norme « ISAD (G) » familière

aux archivistes, tout en étant utilisables par un large public (cf. questionnaire publié en annexe).

L'enquête par questionnaire a rapidement montré ses limites. Les associations méconnaissent souvent leurs archives et ont du mal à faire leur propre histoire. Ceci explique d'ailleurs l'absence dans ce guide d'un certain nombre d'associations connues, faute de réponse apportée à nos demandes répétées. Les services de bibliothèques, musées et archives sont quant à eux très sollicités et n'ont pas toujours le temps et la possibilité de répondre aux enquêtes qui leur sont envoyées. En 2003, nous avons réuni un certain nombre de réponses, mais les résultats demeuraient insuffisants au regard des objectifs initiaux.

Archives du féminisme s'est alors tournée vers la Direction des Archives de France (DAF), afin d'instaurer un partenariat officiel qui aurait permis de toucher l'ensemble des dépôts d'archives publiques par le biais d'un questionnaire diffusé avec l'aval de la DAF. Les discussions entamées n'ont pas abouti, mais Magali Lacousse (conservatrice au Centre historique des Archives nationales – CHAN), membre du comité scientifique du Centre des Archives du féminisme, nous a apporté une aide précieuse en synthétisant les réponses envoyées par les départements, puis en effectuant l'important travail de dépouillement des inventaires du CHAN.

En 2004-2005, l'association a repris et continué l'enquête, en utilisant tous les moyens d'information à sa disposition : contacts directs avec les établissements, dépouillement des catalogues imprimés et surtout des ressources en ligne : guides, inventaires, bases de données. L'entreprise n'aurait pu aboutir sans le développement récent des ressources sur Internet qui permettent aujourd'hui de mener de nombreuses recherches à distance. Pour alimenter les fiches de ce guide, nous avons utilisé :

- les sites Internet des établissements ;
- les bases en ligne des Archives de France, en particulier PRIAM3 et BORA : cette base, qui recense les archives d'origine privée conservées dans les dépôts publics, a permis de retrouver plusieurs fonds qui avaient échappé à la première enquête ;
- la base « militants » du CODHOS, créée par Magali Lacousse.

Les données recueillies à ces différentes sources ont été réutilisées, voire réécrites, pour alimenter les fiches. Le cas échéant, des recherches historiques complémentaires ont été menées pour renseigner les zones vides (notamment les notices biographiques).

Malgré tous les efforts déployés, nous ne pouvions prétendre à l'exhaustivité ; nous ne dissimulons pas que l'enquête reste à poursuivre, tant en France qu'à l'étranger.



En tant que guide de sources d'archives, le présent ouvrage s'est organisé autour de la notion de fonds. Les fiches descriptives des fonds sont présentées par types d'établissements : services publics d'archives d'abord, puis autres établissements (associations, bibliothèques, centres d'archives privées, instituts, fondations...).

Pour chaque établissement sont énumérés le ou les fonds conservés, décrits selon un schéma-type :

### Informations générales

**Nom et coordonnées de l'établissement** : adresse, téléphone, fax, mél, site Internet, horaires d'ouverture, nom du ou de la responsable.

**Présentation de l'établissement** : historique, organisation et missions de l'établissement conservant le(s) fonds. Ces précisions ne sont pas fournies pour les services publics d'archives et les bibliothèques dont les missions sont réglementaires.

**Conditions d'accès** : spécifiées si des conditions particulières sont requises (carte payante, accès sur autorisation, etc.).

**Liste des fonds conservés** dans l'établissement, concernant les personnes privées ou publiques, les associations, ayant œuvré pour les droits des femmes, ou ayant joué un rôle dans l'histoire des luttes féminines ; la cote des fonds est indiquée entre parenthèses.

### Fiche individuelle (1 par fonds)

**Dénomination du fonds** : cote du fonds suivie de son appellation usuelle, en général « Fonds X », mais aussi « Papiers... », « Collection... ».

**Dates extrêmes** : dates du plus ancien et du plus récent document du fonds.

**Volume** : donné en mètres linéaires, à défaut en nombre de cartons ou d'articles.

**Mode d'entrée** : conditions dans lesquelles le fonds a été acquis par l'établissement : versement pour des archives publiques ; don, dépôt, legs ou achat pour des archives privées.

**Origine et détenteurs successifs** : par défaut, le fonds est passé directement de la personnalité ou de l'organisme concernés au dépôt d'archives ; des précisions sont données lorsque le fonds a connu un cheminement particulier.

**Notice historique** : historique de l'association ou de l'organisme ; pour une personne, notice biographique. Pour les associations vivantes qui conservent leurs propres archives, cette rubrique se confond avec la présentation donnée dans les informations générales.

**Description du fonds** : descriptif ou résumé du contenu du fonds ; peut inclure le plan de classement extrait de l'inventaire, ainsi que des précisions sur l'intérêt historique du fonds et le signalement de pistes de recherche.

**Sources complémentaires** : renvoi à d'autres centres d'archives détenant des fonds sur la même personnalité ou sur le même organisme.

**Nature des documents** : énumérés par types de supports (documents écrits, iconographiques, sonores, audiovisuels...). Par défaut, il s'agit d'archives papier. Leur nature peut être précisée : les manuscrits désignent des correspondances ou des écrits divers ; les tapuscrits englobent les mémoires et rapports dactylogra-

phiés. La présence de documentation (coupures de presse, périodiques...) est indiquée de manière plus ou moins fine selon les fiches.

**Traitement du fonds** : classé ou non.

**Supports pour la communication** : originaux, ou copies (par microfilms ou autres procédés).

**Instrument(s) de recherche** : liste des inventaires détaillant le contenu du fonds avec leur mode d'accès (imprimé, consultable sur place, en ligne).

**Bibliographie** : principaux ouvrages sur la personnalité ou l'organisme décrits.

**Conditions de communication** : spécifiées si la communication est soumise à des clauses particulières.

Les sources audiovisuelles, difficiles à présenter en termes de « fonds », ont fait l'objet d'une troisième partie synthétique dans laquelle on retrouvera un certain nombre d'établissements cités également pour leurs archives papier.

En annexe sont présentés : une liste de journaux et revues féministes depuis le XIX<sup>e</sup> siècle; une liste des associations; un index des noms de personnes enrichi, renvoyant aux ressources de la BMD ou du CAF. Nous espérons faciliter ainsi l'exploration des sources imprimées et permettre des découvertes ultérieures dans les fonds d'archives.

Ce guide a été réalisé grâce à un travail collectif dont Véronique Fau-Vincenti, a assuré la coordination.

### *Rédactrices du guide pour Archives du féminisme*

Colette Avrane : Grand Orient et Grande Loge de France (bibliothèques).

Christine Bard : introduction, Service du droit des femmes, partis et syndicats, bibliographie, liste des militantes, liste des périodiques, liste des associations.

Véronique Fau-Vincenti : mise en forme du Guide, Musée de l'Histoire vivante, CODIF, Musée de la Résistance nationale de Champigny, OURS.

Hélène Fleckinger avec Françoise Flamant : sources audiovisuelles.

Annie Metz : fiches de la BMD et de la BHVP, compléments aux listes des militantes, des périodiques et des associations.

Valérie Neveu : fiches du CAF; fiches des Archives nationales (hors CHAN); relecture, correction et compléments aux fiches des AD et AM, des bibliothèques municipales et bibliothèques d'instituts et fondations diverses (CHS, IREL, etc.); fiches de l'IIHS et du CARHIF; musée Louise Weiss et webographie.

Anne-Marie Pavillard : BDIC et synthèse des ressources de la BnF.

### *Pour les Archives de France*

Sylvain Bertoldi : guide de la recherche dans les Archives municipales.

Grégoire Eldin : recherche dans les archives des Affaires étrangères.

Magali Lacousse : guide de la recherche aux Archives nationales; dépouille-

ment et première saisie des réponses reçues des AD et des archives municipales ; dépouillement des inventaires et rédaction des fiches pour le CHAN (fonds publics et fonds privés).

Élisabeth Verry : recherche dans les Archives départementales.



Merci à tous les responsables de services d'archives qui ont accepté de répondre à notre enquête, parfois de manière très détaillée, en nous envoyant inventaires, bibliographies, orientations méthodologiques : AD 08, 21, 32, 37, 38, 44, 49, 57, 63, 67, 79, 80, 81, 87, 92, 94, AM d'Angers, Marseille, Toulouse, Archives de l'assistance publique (AP-HP).

Nous remercions également les services qui ont bien voulu nous communiquer une réponse, même négative, ou qui nous ont indiqué des fonds qui n'ont finalement pas été retenus compte tenu de notre définition du féminisme : AD 47, 51, 54, 58, 72. Les informations apportées nous ont cependant été utiles pour la rédaction des chapitres méthodologiques de ce guide. Merci également aux divers organismes, fondations et bibliothèques municipales qui nous ont répondu.

Nous adressons nos remerciements à celles et ceux qui ont accepté de remplir le questionnaire envoyé à leur institution et qui nous ont conseillées : Michel Dreyfus (historien, CNRS, Centre d'histoire sociale du xx<sup>e</sup> siècle), Magali Lacousse (conservatrice à la section des Fonds privés du Centre historique des Archives nationales à Paris), Élisabeth Verry (directrice des Archives départementales du Maine-et-Loire).

**Le Service des droits des femmes (ministère de la Parité et de l'Égalité professionnelle) a aidé financièrement la réalisation de ce projet. Qu'il en soit remercié.**

Nous remercions par anticipation les lectrices et lecteurs qui voudront bien nous faire part de leurs remarques, de nos erreurs et de nos oublis...